



Association Loi 1901

15400 – Menet

☎ 06 07 89 32 99

Courriel : pierresdemenet@hotmail.com

Site Internet : www.pierresdemenet.com

REGLEMENT

XV^{ème} RENCONTRE de sculpteurs et tailleurs de pierre

18 - 22 Juillet 2022 à Menet (Cantal) – France

MOBILIER rural - urbain & DECORATIONS DE JARDIN

(Fontaines, bancs, bacs, barbecues, sièges, œuvres originales)

Article 1 : Organisation

- ✳ L'association « Pierres de Menet », créée pour valoriser la pierre traditionnellement travaillée dans ce village d'Auvergne depuis des siècles, organise parallèlement au Symposium International de Sculpture sur pierre, une rencontre de sculpteurs et tailleurs de pierres, (amateurs et professionnels de bon niveau).

Article 2 : Conditions de travail - Assurance

- ✳ **Chaque participant choisit 2 jours** pendant cette période.
- ✳ L'association fournit les blocs de trachyte (densité 2,6–mi-dur)
- ✳ Les participants devront apporter leur outillage personnel, **notamment les disques diamant.**
- ✳ L'assurance pendant la prestation est couverte par l'organisateur.

Article 3 : Indemnités

- ✳ Chaque sculpteur recevra une **indemnité de 180€** (cent quatre-vingts euros) à la fin de sa prestation.

Article 4 : Nourriture – Hébergement – Frais de déplacement

- ✳ **Les frais de déplacement, nourriture et hébergement** sont à la charge du sculpteur.

Article 5 : Date et conditions de dépôt des candidatures

- ✳ La candidature est gratuite (10 candidatures retenues).
- ✳ **La date limite de dépôt de candidature est le 1er juillet 2022.**
- ✳ L'inscription est possible par mail avec ce présent document signé, **mais ne sera définitive qu'après confirmation par l'association** (mail, courrier ou téléphone).

Article 6: Droit de propriété

- ✳ Les œuvres resteront la propriété de l'organisateur qui se réserve le droit de les utiliser pour la promotion de l'artiste, de la manifestation et de l'association « Pierres de Menet ».

NOM : Prénom :

Date Signature précédée de la mention « **Lu et approuvé** »